

Photo
obligatoire

ELEVES EXTERIEURS au CRR de Douai

DOSSIER DE CANDIDATURE

MUSIQUE

ADMISSION EN CLASSE DE

2de OM6H 1^{ère} S2TMD

(Cochez la case correspondante)

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

ELÈVE :

NOM : PRÉNOM :

Date et lieu de naissance :

Enfant en situation d'handicap : OUI NON

Si oui, nature de celui-ci :

RESPONSABLE LÉGAL :

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Etablissement d'enseignement GÉNÉRAL actuellement fréquenté

Ville : Nom : Classe :

Etablissement d'enseignement MUSICAL actuellement fréquenté

Ville : Nom : Niveau Instrument :

Niveau FM :



CONNAISSANCES MUSICALES ACTUELLES

INSTRUMENT

Quel est l'instrument dont vous jouerez lors des tests d'admission ?

Date, même approximative, du début de vos études instrumentales

Eventuellement, dernière récompense obtenue dans un établissement d'enseignement musical (mentionner aussi le degré)

Titre exact et nom de l'auteur de quelques ouvrages instrumentaux actuellement travaillés (morceaux, études, etc ...)

Possédez-vous un instrument personnel ?

FORMATION MUSICALE

Dates, même approximatives, du début de vos études de formation musicale

Eventuellement, dernière récompense obtenue dans un établissement d'enseignement musical (mentionner aussi le degré)

Quels sont les titres des deux derniers ouvrages que vous avez étudiés ?

A, le.....
(Signature du responsable légal)

La présente demande est à restituer, dès que possible et au plus tard le vendredi 28 avril 2023 une photographie d'identité récente portant au dos le nom et le prénom du candidat.

*Au Conservatoire de Douai,
1, Parvis Georges Prêtre - 59500 DOUAI (Tél. 03 27 88 79 74)
Ou à l'adresse mail suivante : conservatoire-inscriptions@ville-douai.fr*

Cette demande ne dispense en aucun cas d'une DEMANDE D'ADMISSION à formuler au lycée Corot de Douai, 133 rue Saint-Vaast – 59500 DOUAI (03 27 71 81 20)

L'admission définitive sera subordonnée :

- à la réussite aux tests musicaux
- au passage en classe de seconde et à la validation de la demande d'admission au lycée Corot
- au nombre de places disponibles (à l'externat comme à l'internat du lycée Corot)

Rappel : les frais de scolarité sont applicables à tous les élèves inscrits au conservatoire de Douai. Par contre, les élèves de la filière option musique 6h ou S2TMD sont exemptés des droits d'inscription. Les tests d'entrée auront lieu le **Jeudi 11 mai 2023**. Les morceaux imposés sont publiés sur le site www.ville-douai.fr (rubrique Culture, Conservatoire). Les candidats sont accompagnés uniquement par un pianiste/accompagnateur du CRR de Douai.